

HORNET

énergies

Comment un nouvel Intermarché s'est doté d'une centrale photovoltaïque sur sa toiture pour produire sa propre électricité grâce à Hornet Energies spécialiste de l'autoconsommation, aux côtés de Fauché, installateur ?

Le nouvel **Intermarché d'Yssingaux**, transfert et renouveau d'un ancien magasin, a ouvert ses portes le 25 novembre 2020. Le bâtiment occupe désormais 2 900 m² de surface. **Monsieur Philippe Magnin**, ancien propriétaire et gérant qui a passé les rênes à sa fille, nous raconte comment il a choisi de produire de l'électricité solaire pour l'autoconsommation de l'hypermarché, en s'appuyant sur l'expertise d'**Hornet Energies**.

LE BESOIN DE DÉPART



Valoriser les 2 900 m² de toiture du nouveau bâtiment



Comprendre très précisément les tenants et les aboutissants d'un tel projet pour prendre sa décision en autonomie tout en prenant en compte les recommandations du groupement Intermarché en la matière



S'inscrire dans une démarche d'autoconsommation d'électricité de plus en plus prônée par le groupement Intermarché



Diminuer les coûts d'électricité pour un magasin qui consomme de l'électricité 24 h/24



Adopter une démarche plus écologique en ce qui concerne la production d'énergie

ARGUMENTS DÉCISIFS DANS LE CHOIX DU PROJET PRÉSENTÉ PAR HORNET ENERGIES

- Vraie démarche d'écoute et de compréhension précise du besoin, sans idées préconçues et sans proposer des solutions inadaptées comme d'autres ont pu le faire
- Effort pédagogique important et pertinence du projet prouvée par des chiffres crédibles
- Fluidité de la collaboration entre Fauché, installateur de la centrale photovoltaïque, et Hornet Energies

LE DÉROULÉ DU PROJET

- Projet entamé début 2020
- Présentation d'un projet avec Fauché installateur de la centrale photovoltaïque, et Hornet Energies sur la partie dimensionnement et mode de valorisation de l'électricité (autoconsommation et non revente)
- Nombreux échanges pour bien comprendre la logique entre la production de l'électricité et la consommation afin d'appréhender le concept de l'autoconsommation et sa déclinaison chiffrée
- Installation par Fauché d'une centrale de 250kWc avec mise en place préalable par le couvreur des fixations (afin de s'inscrire dans la garantie décennale)
- Prise en charge par Hornet Energies des démarches de l'appel d'offres CRE et de raccordements



RÉSULTATS

« Etant donné que nous n'avons pas d'historique, le bilan économique va être délicat à établir. En effet le précédent magasin faisait 1 600 m², pour un budget électricité d'environ 80 000 euros annuel, et celui-ci occupe 2 900 m².

Évidemment, nous comptons sur des économies qui s'apprécieront au fil des années face à l'augmentation prévisible des prix de l'électricité. En tout cas, les 2 entreprises ont collaboré très efficacement et cela n'a généré aucune lourdeur administrative pour nous. La preuve, je ne pourrais même pas préciser exactement quelle société s'est occupée de quoi ! »



Un point fort et différenciant d'Hornet Energies ?

“ La précision des explications et les projections de chiffres ont permis de crédibiliser le projet que nous finançons nous-même. Etant donné que c'est Hornet Energies qui a fait l'effort de pédagogie et d'explications et démontré ainsi son expertise, il était logique de travailler avec eux. En outre, le duo Fauché/Hornet Energies a construit le projet à partir de toutes nos spécificités, alors que d'autres entreprises sont arrivées avec leur solution toute faite. ”

Philippe Magnin
Ancien propriétaire et gérant

À RETENIR

- Le sujet de l'autoconsommation étant technique, l'approche pédagogique est primordiale afin que le client puisse prendre ses décisions en toute connaissance de cause.
- Hornet Energies apporte une valeur ajoutée supplémentaire à l'offre des installateurs de panneaux photovoltaïques.
- Les besoins en électricité des supermarchés ou hypermarchés étant très importants et constants - froid alimentaire, éclairage, confort thermique - mieux maîtriser son budget électricité est clé.